

Pourquoi je souhaite entamer une formation BAFA ?

Quelles qualités me seront utiles ?

Quel animateur je voudrais être ?

Quels sont mes centres d'intérêt ?

Expériences en animation ?

Attentes par rapport au stage ?

L'Aroéven c'est aussi :

Des séjours de vacances pour les jeunes de 4 à 17 ans

Retrouvez l'intégralité de nos séjours sur notre site internet www.vacances-aroeven.fr ou demandez notre brochure annuelle auprès de notre secrétariat.



22 rue Beau de Rochas - 63110 Beaumont
Tél. 04 73 91 27 02 - Fax 04 73 91 63 93
aroeven.clermont-fd@aroeven.fr
www.aroeven-auvergne.fr/bafa



Mairie de Volvic
Service enfance jeunesse
Place de la Résistance - 63530 Volvic
Tél. : 04 73 33 44 94
enfancejeunesse@ville-volvic.fr
www.ville-volvic.fr

IPNS

Impression sur papier recyclé

BAFA FORMATIONS

Accessible dès 17 ans !

Formation Générale Externat

Du 13 au 20 avril 2019

À Volvic (63)



BAFA - Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Inscription obligatoire sur le site: www.bafa-bafd.gouv.fr.

Cette démarche personnelle doit être impérativement effectuée. Dans le cas contraire le cursus de formation ne sera pas validé par le Ministère.

Vous disposez d'un délai de 30 mois pour effectuer votre formation.

Votre formation doit obligatoirement être effectuée dans l'ordre suivant :

1. Une session de formation générale,
2. Un stage pratique d'une durée d'au moins 14 jours en deux séjours au plus dans un centre de vacances habilité ou dans un centre de loisirs sans hébergement habilité dont le fonctionnement est permanent (votre stage peut se dérouler en 14 séances ou plus mais la durée doit représenter 14 jours effectifs d'animation).
3. Une session d'approfondissement ou de qualification,

Inscription- règlement des frais :

Le bulletin d'inscription ci-joint est à adresser à l'Aroéven avec :

- Un chèque postal ou bancaire d'acompte de **80 euros** compris dans les tarifs affichés qui ne sera pas remboursé en cas de désistement ou d'absence,
- Une photo d'identité récente collée sur le bulletin d'inscription
- N°d'inscription DDCCS (obtenu lors de votre inscription sur le site, www.bafa-bafd.gouv.fr)

Coût du stage en externat :

Tranches	Volvicois					RLV ¹	Extérieurs
	T1	T2	T3	T4	T5		Ext
Quotient	0-500	501-700	701-1000	1001-1200	Sup. à 1200		
Tarif BAFA ²	180 €	180 €	260 €	300 €	300 €	340 €	370 €

¹ RLV Intercommunalité Riom Limagne Volcans

² avec aide financière de la commune de Volvic

Convocation :

La convocation à la session de formation est envoyée par l'AROÉVEN 15 jours avant le début du stage. (Sous condition que le solde du stage a été versé -des facilités de paiement peuvent être accordées, nous contacter)

Hébergement / Demi-pension :

Le stage se déroule en externat - repas tirés du sac (possibilité de réchauffer sur place)

Transport :

Les frais de transport pour se rendre sur le lieu de stage ne sont pas pris en compte dans les tarifs.

Absence-conditions de remboursement :

Prévenir immédiatement l'Aroéven auprès de laquelle vous vous êtes inscrit. L'acompte ne sera remboursé que dans les cas dépendant de l'Aroéven (session annulée, complète, candidat ne remplissant pas les conditions d'inscription exigées). En cas de désistement, l'Aroéven retient 50€ au titre de frais de dossier.

Si le désistement intervient moins de 15 jours avant le début de la session, il sera retenu 80€.

Les demandes de report se traitent au cas par cas avec l'Aroéven organisatrice.

Le stage se déroule en continu, de date à date, samedi, dimanche et jours fériés compris. Aucune absence ne peut être autorisée. Tout stage commencé et/ou non validé est dû.

Les aides financières :

Aides de la CNAF et les aides complémentaires CAF :

Qui peut en bénéficier ?

Tout le monde, dès l'instant où la formation n'est pas prise en charge par un autre organisme (ASSEDIC, CNASEA, etc). Il n'y a aucune condition de ressources, ni d'être allocataire de la CAF.

Comment faire pour demander la bourse BAFA CNAF ?

En demandant un dossier directement au service Action Sociale, par courrier, par téléphone, lors d'une visite à leur Siège,

Autres aides possibles : Conseil Régional, Pôle emploi, MSA, comité d'entreprises, communes de Volvic...

Bulletin d'inscription

Photo d'identité

Nom

Prénom

Adresse personnelle :

Code Postal Ville

Tél. /

Numéro d'inscription DDCCS (Obtenu lors de votre inscription sur le site,

www.bafa-bafd.gouv.fr)

Coordonnées téléphoniques d'une personne pouvant être jointe pendant le stage :

E-mail

Date et lieu de naissance

Âge Nationalité

Études en cours ou profession :

Précisez si vous avez un régime alimentaire particulier (allergie, végétarien...) :

Inscription au BAFA Formation générale (externat)

Dates du stage du 13 au 20 avril 2019

Lieu : Volvic(63)

Tarif : 370€ (externat)- chèque d'acompte de 80 euros lors de l'inscription ou confier tarif préférentiel volvicois.

Concernant les mineurs : après avoir pris connaissance des conditions d'inscriptions et vérifié que mon enfant sera âgé de plus de 17 ans le premier jour du stage, j'autorise mon enfant à participer à la session et j'autorise le directeur du stage à le laisser sortir pendant les temps libres et à faire pratiquer, si nécessaire, les interventions chirurgicales d'urgence.

Signature du participant majeur ou de la personne responsable du participant mineur :